



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/291
14 juillet 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

Cinquantième session
Point 72 e) de la liste préliminaire*

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS
ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA DIXIÈME SESSION
EXTRAORDINAIRE : SEMAINE DU DÉSARMEMENT

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	2
II. INFORMATIONS REÇUES DES GOUVERNEMENTS	3
Burkina Faso	3
Estonie	3
Japon	3
III. ORGANISATION DES NATIONS UNIES	4
A. Siège de l'Organisation des Nations Unies	4
B. Office des Nations Unies à Genève	5
C. Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement	5
D. Centres et services d'information des Nations Unies	5

* A/50/50/Rev.1.

I. INTRODUCTION

1. Dans le cadre du point intitulé "Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire", l'Assemblée générale, à sa quarante-septième session, a adopté la résolution 47/54 C du 9 décembre 1992, dont le dispositif est libellé comme suit :

"L'Assemblée générale,

...

1. Prend acte avec satisfaction du rapport du Secrétaire général¹ sur les mesures complémentaires prises par les États et les organisations gouvernementales et organisations non gouvernementales pour célébrer la Semaine du désarmement;

2. Félicite tous les États et toutes les organisations gouvernementales et organisations non gouvernementales internationales et nationales qui ont résolument appuyé la Semaine du désarmement et y ont activement participé;

3. Invite tous les États qui le désirent, lorsqu'ils prennent les mesures voulues au niveau local à l'occasion de la Semaine du désarmement, à tenir compte des éléments du programme modèle pour la Semaine du désarmement établi par le Secrétaire général;

4. Invite les gouvernements et les organisations non gouvernementales internationales et nationales à continuer de participer activement à la Semaine du désarmement et à informer le Secrétaire général des activités entreprises;

5. Invite le Secrétaire général à continuer d'utiliser aussi largement que possible les moyens d'information de l'Organisation des Nations Unies pour faire mieux comprendre à l'opinion publique mondiale les problèmes du désarmement et les objectifs de la Semaine du désarmement;

6. Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session, l'année du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la question intitulée 'Semaine du désarmement'."

2. En application de cette résolution, le Secrétaire général présente ci-joint le rapport concernant les activités entreprises pour promouvoir les objectifs de la Semaine du désarmement durant la période triennale 1992-1994.

/...

II. INFORMATIONS REÇUES DES GOUVERNEMENTS

BURKINA FASO

[Original : français]
[17 mai 1995]

Le Burkina Faso observera la Semaine du désarmement à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en convoquant une conférence sur le thème du désarmement.

ESTONIE

[Original : anglais]
[22 mai 1995]

L'Estonie a le plaisir d'indiquer qu'elle n'a pas de forces armées surdimensionnées à démobiliser et qu'elle ne possède pas d'armes offensives susceptibles de constituer une menace pour les États voisins, toutes les armes offensives ayant été retirées de son territoire.

Il y a encore sur le territoire estonien 203 spécialistes de la Fédération de Russie qui procèdent actuellement au démantèlement des réacteurs nucléaires à l'ancien Centre de formation navale de Paldiski. Leurs travaux devraient s'achever le 30 septembre 1995, date à laquelle ils quitteront l'Estonie. Par ailleurs, il y a encore environ un millier de soldats russes démobilisés qui auraient dû être rappelés en Fédération de Russie avant le 30 août 1994 et dont nous attendons le départ avec impatience. Une fois que tous ces soldats et spécialistes étrangers seront partis et que les réacteurs du Centre de formation navale auront été démantelés, on pourra considérer que l'Estonie a achevé son programme de désarmement. Il n'y a donc pas de raison qu'elle célèbre la Semaine du désarmement.

JAPON

[Original : anglais]
[25 avril 1995]

Soucieux de promouvoir la paix et la sécurité internationales, le Gouvernement japonais fait du désarmement l'un des principes fondamentaux de sa diplomatie. C'est dans cette perspective qu'il s'est employé à y sensibiliser sa population en diffusant des messages sur la Semaine du désarmement auprès de l'ensemble de la société japonaise. En outre, dans de nombreuses villes, en particulier à Hiroshima et à Nagasaki, diverses activités d'information ont été organisées à l'occasion de la Semaine du désarmement.

/...

III. ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A. Siège de l'Organisation des Nations Unies

1. La Semaine du désarmement est largement célébrée chaque année au Siège de l'ONU et dans le monde entier par les organismes des Nations Unies. Au Siège, le Centre pour les affaires de désarmement et le Département de l'information s'emploient tout particulièrement à y faire participer un public aussi vaste que possible. À l'échelon mondial, le réseau constitué par les centres d'information des Nations Unies continue à jouer un rôle important dans la mobilisation en faveur du désarmement et contribue pour une large part à faciliter et à encourager les activités entreprises au niveau local par les groupes intéressés.

2. Au cours de chacune des trois années considérées, la Semaine du désarmement a été, comme à l'accoutumée, marquée au Siège de l'ONU par une réunion extraordinaire de la Première Commission de l'Assemblée générale et par un Forum/Colloque des organisations non gouvernementales (ONG) coparrainé par le Centre pour les affaires de désarmement et le Comité des ONG pour le désarmement.

3. En 1992, 1993 et 1994, la Première Commission a consacré ses 18e, 15e et 11e séances, respectivement, à la célébration de la Semaine. Au cours de ces séances, des déclarations ont été faites par le Président de la Commission, le Président de l'Assemblée générale, le Secrétaire général et, en son absence, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Lors de la célébration de la Semaine en 1992, le Secrétaire général a présenté son rapport intitulé : "Nouvelles dimensions de la réglementation des armements et du désarmement dans la période de l'après-guerre froide"². L'opinion générale de ceux qui se sont exprimés lors de ces séances était que, en dépit du fait que nous ne connaissions plus les affres de la guerre froide, le monde d'aujourd'hui n'en restait pas moins très dangereux. Même si, comme on l'a fait observer, la situation concernant la sécurité internationale avait vraiment changé et même si de nouvelles perspectives de désarmement s'ouvraient à nous, nous étions en même temps confrontés à des problèmes très complexes auxquels la communauté internationale serait tenue d'apporter une solution le plus rapidement possible.

4. L'autre manifestation traditionnellement organisée dans le cadre de la Semaine du désarmement, le Forum/Colloque des ONG, a été essentiellement axée en 1992 sur le thème de la Convention sur les armes chimiques. En 1993, un colloque d'une durée de deux jours a examiné les perspectives concernant la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires, et la prévention de la prolifération des armes de destruction massive, le Registre des armes classiques de l'ONU et la question de la transparence dans le domaine des armements, inscrite à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement; les progrès accomplis en vue de l'instauration d'une zone dénucléarisée en Afrique et l'adoption de mesures de confiance en Afrique centrale. En 1994, pendant trois jours ont eu lieu quatre tables rondes au cours desquelles des exposés ont été faits sur les moyens de parvenir à un désarmement nucléaire réel, l'interdiction complète des essais nucléaires et la Conférence d'examen de 1995; les capacités de contrôle de l'AIEA et le Traité sur la non-prolifération des

/...

armes nucléaires; et le Registre des armes classiques de l'ONU. Un autre exposé, fait par le Conseiller spécial de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a porté sur la question des dépenses militaires et du développement social. Ces diverses manifestations ont rassemblé des représentants des ONG, du corps diplomatique et des médias et des fonctionnaires de l'ONU.

B. Office des Nations Unies à Genève

5. En 1992, le Service de Genève du Centre pour les affaires de désarmement, qui participe aussi à la célébration de la Semaine du désarmement, a organisé à cette fin une exposition d'instruments juridiques internationaux relatifs au désarmement et de publications des Nations Unies sur le désarmement. Il a en outre participé à une réunion du Comité spécial des ONG pour le désarmement (Genève) au cours de laquelle une large part des débats a été consacrée au rapport du Secrétaire général intitulé : "Agenda pour la paix"³.

6. Au cours des deux dernières années, le Service de Genève a continué à participer à la célébration de la Semaine. Certains de ses fonctionnaires ont fait des conférences dans le cadre du Programme de hautes études de Genève et du Colloque international sur la jeunesse et devant des groupes de visiteurs et des particuliers. Le Service a également participé et contribué aux activités de diverses ONG locales (CONGO, Comité spécial des ONG pour le désarmement, etc.) axées sur les activités de la Conférence du désarmement, en particulier les négociations en vue de la conclusion d'un traité d'interdiction totale des essais nucléaires et d'autres questions telles que l'interdiction de la production de matières fissiles aux fins de la production d'armes nucléaires et autres dispositifs nucléaires explosifs, les garanties négatives de sécurité et la transparence dans le domaine des armements.

C. Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement

7. Comme par le passé, les centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement ont organisé et/ou coparrainé diverses manifestations à l'occasion de la célébration annuelle de la Semaine du désarmement. Au Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, par exemple, la Semaine a été observée en 1994 en collaboration avec le Centre d'information des Nations Unies à Lomé et a donné lieu à une tournée dans les villes togolaises les plus importantes. Dans chacune de ces villes, deux conférences publiques, l'une sur la structure de l'Organisation des Nations Unies et l'autre sur les efforts déployés par l'ONU dans le domaine de la paix et du désarmement, ont été organisées. Ces conférences ont été suivies de débats animés avec des participants qui avaient été désignés par leurs responsables locaux respectifs, conformément aux instructions données par le Ministère togolais de l'éducation et de la recherche scientifique.

D. Centres et services d'information des Nations Unies

8. Les centres et services d'information des Nations Unies ont continué à participer à la célébration internationale de la Semaine en organisant diverses manifestations et activités à l'échelon local. Les centres ont publié et

/...

diffusé à cette occasion des matériaux d'information spéciaux à l'intention des services de radio, de télévision et de presse, organisé des expositions et coopéré avec les ONG locales à la planification et à l'organisation de manifestations spéciales. En 1992, un documentaire radiophonique de 15 minutes intitulé "Le désarmement et la paix" a été produit par le Département de l'information en anglais et en français. En 1994, le Département a également produit un documentaire vidéo intitulé "Trop, c'est trop" (Enough is enough), qui traitait du désarmement dans la période de l'après-guerre froide. La production de ce documentaire ainsi que la publication de communiqués de presse et la diffusion d'informations concernant les travaux de la Première Commission, de la Commission du désarmement et de la Conférence du désarmement, s'inscrivaient dans le cadre des activités d'information du Département concernant le désarmement. Les directeurs et fonctionnaires des centres et services d'information des Nations Unies ont, comme à l'accoutumée, pris la parole au cours de la Semaine à l'occasion de cérémonies spéciales, communiqué des articles et accordé des interviews aux médias locaux.

9. Outre qu'ils ont coopéré étroitement avec la presse écrite et audiovisuelle, les centres d'information ont, dans le but de faire connaître la Semaine le plus largement possible, collaboré avec les ministères des affaires étrangères des États Membres, des organismes et services gouvernementaux, des associations des Nations Unies, des établissements d'enseignement, des centres de recherche et des ONG.

Notes

¹ A/47/321.

² A/C.1/47/7.

³ A/47/277-S/24111.
